

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 18 JUIN 2010

Le dix huit juin deux mil dix, à dix huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 10 juin 2010, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean Paul HERVIEUX, Maire.

Etaients présents :

MM. HERVIEUX, DOUTRELEAU Bruno, DUJARDIN, TREPIED, DAVID, LAMBERT, FAVEY, BRIAND, Mlle LEPRINCE, Mme PORA, MM. BUREL, DOUTRELEAU Lucien.

Etait absente excusée :

Mme Isabelle VIEVARD, pouvoir à Mlle Annie LEPRINCE

Secrétaire de séance : M. Emmanuel FAVEY



Monsieur le Maire ouvre la séance en remerciant ses collègues de leur présence. Il est procédé au vote du procès-verbal de la réunion du 13 Avril dernier qui est adopté à l'unanimité.

Le Conseil Municipal procède ensuite à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour qui s'établit comme suit :

⇒ SUBVENTIONS COMMUNALES :

Le Conseil Municipal alloue, à l'unanimité, à :

- l'Association Sportive Saint-Pierraise : à titre exceptionnel, la somme de **1 000 €** afin de subvenir aux difficultés financières rencontrées par le Club.

Serge DUJARDIN souhaite que le cahier de comptes de l'association soit contrôlé tous les trimestres.

Philippe BUREL souligne que des manifestations telles que le loto, le tournoi de sixte et la vente des calendriers, qui ont remporté un vif succès, ont permis d'alimenter la trésorerie grâce aux bénéfices réalisés.

- aux Restos du Cœur : une subvention de **200 €** afin de compenser l'aide apportée aux 32 personnes de notre commune qui ont bénéficié de la distribution de repas (représentant 3 700 repas),

- à la Banque Alimentaire : une aide financière de **200 €**

Quant à l'association « Les P'tits Poulots », le Conseil Municipal, par 8 voix CONTRE et 5 ABSTENTIONS (Laurent Lambert, Isabelle Viévard, Anita Pora, Annie Leprince et Lucien Doutreleau) ne donne pas suite à la demande de subvention.

⇒ RENOUVELLEMENT DE CONVENTIONS :

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée la nécessité de renouveler les conventions suivantes, à savoir :

- le Fonds de Solidarité Logement 2010 (F.S.L.) : Contribution au financement

Le Fonds de Solidarité Logement accorde dans les conditions définies par son règlement intérieur, des aides financières sous forme de cautionnements, prêts ou subventions, pour accéder à un logement ou s'y maintenir.

La participation financière proposée à la commune est de 0,76 € par habitant.

- Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT) :

Une convention liant la Commune à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer a été signée, dans le cadre de l'ATESAT pour les missions dans le domaine de la voirie et de l'aménagement et de l'habitat et arrive à échéance au 29 août prochain. L'estimation du coût de la prestation s'élève à 377,11 €.

Entendant cet exposé, le Conseil Municipal accepte le renouvellement de ces 2 conventions et autorise Monsieur le Maire à les signer.

➤ **PROJET DE COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION :**

Suite au courrier adressé par la Communauté de Communes du Canton de FECAMP, ayant pour objet le projet de la Communauté d'Agglomération, le Conseil Municipal ne souhaite pas l'intégration de la commune dans le périmètre de l'étude de faisabilité destinée à déterminer les contours (périmètres, projet, compétences...) et les modalités financières, juridiques et organisationnelles de mise en œuvre d'une Communauté d'Agglomération autour de FECAMP et des Hautes Falaises. Il estime disposer de peu d'information pour se prononcer à ce sujet et souhaite être sollicité par d'autres Communautés de Communes.

➤ **QUESTIONS DIVERSES :**

↳ Il est donné le compte rendu des différentes commissions communales :

- Réunion de la Commission du PLU, en présence de M. Denis JACQUIOT, Architecte, et M. DEBAENE, de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer. Il est conseillé d'augmenter, lors de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, le coefficient d'occupation des sols (C.O.S.) dans la zone d'activité, soit 0,85 au lieu de 0,60.

- Réunion avec M. CORNILLOT, Architecte, chargé du projet d'extension de l'école primaire. Suite à la réunion et sur demande des membres du Conseil Municipal présents, l'architecte travaille actuellement sur le transfert du projet, en limite de propriété avec la propriété sise au n° 13, rue du Clos, suscitant ainsi la démolition du garage existant (2 CONTRE : Serge DUJARDIN et Bruno DOUTRELEAU).

Il a été également évoqué le problème de la sortie des écoles rue du Clos et rue du Musée. Pour plus de sécurité, ces rues seront fermées à la circulation aux heures de rentrées et sorties des classes.

- Réunion du Conseil d'Ecole : rapport de Laurent LAMBERT, Commission Communale des Affaires Scolaires :

* le voyage à la neige, de l'année scolaire 2010/2011, séjour de 7 jours sur place, va être organisé grâce notamment à la subvention communale d'un montant de 10 000 €. Le coût par enfant est estimé entre 300 et 350 €.

* l'effectif de la prochaine rentrée scolaire est de 68 élèves

* les instituteurs ont fait part de leur satisfaction d'avoir été conviés à la réunion d'information avec l'architecte et souhaitent être impliqués lors de l'aménagement intérieur des classes

* la remise des prix de fin d'année est fixée au jeudi 24 juin, à partir de 15 heures 30, dans chacune des classes

* le spectacle de Noël est fixé au vendredi 17 décembre

Régis DAVID informe ses collègues qu'il s'abstiendra de toutes décisions concernant l'école, estimant le manque relationnel avec le corps enseignant.

- Organisations des Fêtes estivales : compte rendu de Richard BRIAND, Commission Communale des Fêtes :

* Le 26 juin : pique-nique, pelouse de la Salle des Pommiers

* Le 13 juillet :

- à 18 heures : Cérémonie au monument aux Morts

- à 21 heures 30 : retraite aux flambeaux

- à 22 heures 30 : bal, cour de la Mairie

* Le 14 juillet, à 14 heures 30 : jeux sur le stade municipal

* Le 24 juillet, sur le stade municipal :

- de 18 heures à 2 heures : concert

- à minuit : feu d'artifice

* le 13 août, Salle des Pommiers : Soirée maquereaux

↳ Surveillance des Plages:

Monsieur le Maire informe ses collègues que les plages seront surveillées par les pompiers :

Saint-Pierre-en-Port : du 25 juin au 29 août, de 11 heures à 19 heures

Les Grandes Dalles : du 09 juillet au 15 août, de 11 heures à 19 heures

↳ Le recensement de la population sera effectué dans notre commune du 20 janvier au 19 février 2011. Emmanuelle GREAUME est nommée coordonnateur communal.

↳ Problème de stationnement rencontré lors de cérémonies religieuses par les riverains proches de l'Eglise :

- Rue du Camping, le chantier n'est pas terminé. Des travaux de changement de canalisations et de mise en souterrain de lignes électriques sont programmés. La matérialisation de l'interdiction de stationner sera étudiée ultérieurement.

- des panneaux d'interdiction de stationner seront prêtés à un riverain qui rencontre le même problème devant son domicile.

↳ Suite aux intempéries de cet hiver, l'enrobé devant le secrétariat de Mairie et de la cour de l'école primaire sont à refaire

L'ordre du jour étant épuisé, un tour de table est organisé afin de connaître les observations de chacun :

Le Conseil Municipal décide, dans un soucis de réduction du coût de l'énergie, d'éteindre l'éclairage public entre minuit et 6 heures du matin. Seuls les carrefours, la résidence « Les Galets » et la rue de la Mairie resteront allumés.

Quant à l'Eglise, Bruno DOUTRELEAU demande qu'elle ne soit illuminée que le week-end.

Laurent LAMBERT s'inquiète de la fermeture actuelle du restaurant et de celle à venir d'un commerce.

Régis DAVID informe que l'antenne SFR est en service depuis le 10 juin et que des problèmes de réception du réseau ont déjà été constatés. Ils sont dus à une trop faible puissance de l'antenne.

Anita PORA demande si la réfection de la voirie rue de la Poste va être entreprise rapidement. Les travaux sont prévus avant la fin du mois.

la séance est levée à 19 heures 50.

Le Secrétaire de Séance,

Le Maire,

E. FAVEY

J.P. HERVIEUX